

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 25 JANVIER 2018

Présents : M. Yves POTHET, Mme CLEMENT-LACIALLE Nicole, M. Jérôme FERRE, Mme Nathalie LEPAPE, M. Arnaud NEVEU, M. Janick SOUPIRON, M. Robert FOUCHER.

Pouvoirs :

Mme Yvette PICARD à Mme Nicole CLEMENT-LACAILLE Nicole
Mme Katia MESNARD à M. Jérôme FERRE,
Mme Christiane DOUIN à M. Yves POTHET

Le Quorum ayant été constaté, la séance est ouverte à 19 h 05

I – APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

M. POTHET demande s'il y a des observations :

-M. FOUCHER rappelle les observations faites par Mme LEPAPE concernant la définition d'un compte-rendu et s'interroge sur la phrase : « M. SOUPIRON fait l'étonné ». M. SOUPIRON dit qu'il était étonné mais qu'il n'a pas fait l'étonné.

- M. SOUPIRON et FOUCHER disent que « l'on tourne les phrases à notre avantage » et « que l'opposition ne peut plus s'exprimer ». M. POTHET leur fait remarquer qu'ils sont en train de s'exprimer.

Le compte-rendu est approuvé.

II – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole

III – EXONERATION TAXE D'HABITATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Madame CLEMENT-LACAILLE propose la mise en place d'un abattement de 10 % de la valeur locative pour les personnes en situation de handicap.

le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'un abattement spécial de 10 % à

la base en faveur des personnes handicapées ou invalides conformément au Code Général des Impôts.

III – ADOPTION ET AUTORISATION SIGNATURE PROCES VERBAL DE TRANSFERT ENTRE LA COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE ET LA CCRM DES BIENS DE LA ZAE de l'Étang Marais

Afin de faciliter la compréhension de l'Annexe 1 définissant le périmètre de la zone d'activité, M. FOUCHER demande que le document soit transmis en couleur.

M. SOUPIRON fait les remarques suivantes :

- la date d'acquisition des parcelles lui semble erronée. Il lui est répondu que c'est la date qui figurait sur l'état de l'actif.

- qu'en est-il de la borne Incendie. Il lui est répondu qu'elle figure sur une des parcelles donc prise en charge comme le reste.

Le procès- verbal est adopté à l'unanimité.

IV – MODIFICATION DU TABLEAU DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lors du Conseil Municipal du 24 mai 2014, le Maire et les 4 adjoints avaient décidé d'imputer une partie de leur indemnité en faveur M. Christian BOUCHER, Conseiller Municipal.

Considérant la démission de celui-ci, il est obligatoire de modifier le taux de l'indemnité de Maire et d'adjoint. Il est proposé de retrouver le taux antérieur

M. SOUPIRON trouve qu'à 2 mois de nouvelles élections, cela n'est pas justifié. Il vote donc contre.

M. FOUCHER s'abstient n'ayant pas voté pour cette attribution en 2014.

Pour : 8

V – QUESTIONS DIVERSES

- un courrier avait été transmis par les facteurs de Contres concernant la fermeture de la Plate-forme de distribution de courrier de Contres.

M. POTHET nous informe qu'il a été contacté par les Services de la Poste afin de procéder à une nouvelle organisation concernant notamment la demande d'un « coin repas » et d'un « local de tri ». Un prochain rendez-vous est prévu avec ces services pour affiner cette demande.

- travaux Rue Paul Besnard et Rte de Fontaine : M. SOUPIRON trouve que l'emplacement de l'une des chicanes risque d'être problématique en raison de sa proximité avec le virage. M. POTHET lui répond que l'emplacement a déjà été revu par rapport à sa position initiale sur le plan.

M. SOUPIRON demande le coût des travaux. M. POTHET lui indique les montants pour la route de Fontaine et pour celle de Lassay soit environ 20 000 €. Travaux effectués par l'Entreprise TEILLARD.

M. SOUPIRON fait l'étonné car ces travaux ont été faits sans faire appel à la concurrence.

M. POTHET fait remarquer que M. SOUPIRON est pratiquement jamais présent à la Commission des travaux.

- signature de l'avenant concernant notre convention avec la SPA du Loir et Cher pour un montant de 1188 €

- des remerciements ont été reçus suite au décès de Mme Yvette DOLY

- M. FOUCHER attend toujours le document qu'il a sollicité lors du précédent conseil. M. POTHET lui répond que c'est en cours.

- M. POTHET indique que les plantations au niveau du Square seront effectuées vers le 19 Février et que des arbres morts seront remplacés dans le parc de l'Aire de Loisirs.

Plus de questions, la séance est levée à 19 h 30.